
COMMUNIQUE DE PRESSE

Communes de Saint-Agrève et Désaignes

RD 533 : Restrictions de circulation du lundi 18 mai 2026 au vendredi 5 juin 2026

5 mai 2026

Le Département de l'Ardèche va réaliser des travaux de reprise de la couche de roulement de la chaussée sur la pleine largeur, route départementale 533, communes de Saint-Agrève et Désaignes du lieu-dit « Les Chalayes » au lieu-dit « L'Hermet ».

Les travaux de revêtement de chaussée, en enrobés, se dérouleront du lundi 18 mai au vendredi 5 juin 2026 sous alternat de circulation réglé par feux de chantier ou par pilotage manuel.

Pour votre sécurité, celle des riverains et des personnes qui travaillent sur le chantier, merci de faire preuve de vigilance et de respecter la réglementation de circulation mise en place.

Merci de votre compréhension.